



Le C.T.F. organise

"le 4 mars de 13 à 16h30 et le 5 mars de 9h à 12h30 2023 "

Un tir sur pop-up à 100 mètres

Ce tir est ouvert à tous les possesseurs d'une affiliation 2023 et d'un extrait de casier judiciaire valable à fournir le jour du concours, AINSI QUE LES AUTORISATIONS ORIGINALES POUR LES ARMES UTILISEES.

Ce tir est open avec réservation.

42 places maximum à l'inscription

Règlement du tir : 30 pop-ups à faire basculer en maximum 5 minutes, à 100 m

Armes : arme longue ou de poing.

Pour ce tir, seuls les calibres autorisés par la Défense seront admis.

Calibres : 22LR, .222, .223, M1.30 carabine, 9mm, .40, .44 Mag, .45 ACP, .38SP et 357 Mag.

Positions de départ : Debout, canon posé sur le support fournis.



Quatre catégories : - inscription dans 2 catégories maximum.

1/ catégorie semi-auto : arme longue, visée ouverte et/ou optique.

- Chargeur engagé : culasse non verrouillée. Un seul chargeur autorisé.

- Le reste des cartouches seront à convenance à proximité du tireur.

-10 cartouches maximum par chargeur/ magasin.

2/ catégorie arme à verrou : visée ouverte et/ou optique :

-Chargeur engagé : culasse non verrouillée. Un seul chargeur autorisé.

-Le reste des cartouches seront à convenance à proximité du tireur.

-10 cartouches maximum par chargeur/ magasin.

3/ catégorie : pistolet

- Chargeur engagé : culasse non verrouillée. Un seul chargeur autorisé.
- Le reste des cartouches seront à convenance à proximité du tireur.
- 10 cartouches maximum par chargeur/ magasin.

4/Catégorie : révolver

- Barillet ouvert et chargé.
- Le reste des cartouches seront à convenance à proximité du tireur.
- Pas de speed loader.

Les commissaires de tir arbitre veilleront au respect de ces différents points.
Après chaque coup tiré, les pop-ups abattus sont comptabilisés par les commissaires de tir.

Les résultats se font comme suit :

- 1 : nombre de pop-up couché « DANS LE TEMPS LIMITE IMPARTIT ».
- 2 : le temps départage les tireurs qui ont abattu le même nombre de pop-up.
- 3 : la liste des résultats sera disponible par mail, sur demande.

Inscription à ce tir : reservations.ctf@gmail.com (42 places à l'inscription maximum)

- 10 euros pour les tireurs extérieurs.
- 6 euros pour les membres CTF.

Pendant le tir, le R.O.I. est d'application.

Responsabilités :

Pour des raisons de sécurité et gain de temps venez avec votre chargeur à part de votre arme.
Par leur inscription à ce tir, chaque tireur reconnaît avoir pris connaissance de ce règlement.

- Tout tireur ayant réservé, et non présent le jour du tir sera facturé, lors de sa visite suivante, s'il n'a pas pris la peine de décommander.

Bon tir et bon amusement à tous

Pour le CTF :



Michel Planchon